DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

LIVRE SUR CHANGEON

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN TERRITOIRE NORD

Echelle : 1/5000

PLU approuvé le : 15 novembre 2006
Modification n°1 approuvée le 16 septembre 2010
Révisions n°1, n°2 et n°3 approuvées le 16 septembre 2010
Modification simplifiée approuvée le

Signature et tampon de la mairie :

LA LM LR TU
ArtacteO
SAS au capital de 10 000 €
11 rue André Mauroy
Le Parthus-Bail 5
35 135 CHANTEPIE
tel. 33 (0)2.23.44.44.40
fax 33 (0)2.23.44.44.41
artacteo@artacteo.fr
www.artacteo.fr

EMPLACEMENTS RESERVES

n° au plan	Nature de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière	Commune
2	Elargissement du carrefour entre la rue Jean Béziel et la rue du Bois Hamon	Commune
3	Création d'une liaison piétonne entre le lotissement du Clos Hamelin et la rue du Bois Hamon	Commune
4	Création d'une haie végétative	Commune
5	Création d'un espace public Pôtes entrée principale du centre culturel	Commune
6	Création d'un espace vert public au coeur du secteur du Parc	Commune
7	Création d'une voie de desserte	Commune
8	Création d'une voie de contournement de la commune de St Aubin du Cormier	Département
9	Réserve pour l'assainissement pour la commune de Mézé	Commune de Mézé

LEGENDE

- Limite communale
- Zone ou secteur
- UC Centre urbain ancien
- UE Secteur périphérique de type pavillonnaire
- UL Secteur de loisirs
- UA Zone d'activité
- 1 AUCa Extension de l'urbanisation moyennement dense
- 1 AUCb Extension de l'urbanisation dense
- 1 AUEa Extension de l'urbanisation moyennement dense
- 1 AUEb Extension de l'urbanisation dense
- 1 AUE Extension de l'urbanisation
- 1 AULa Extension des loisirs
- 1 AULb Espaces verts et stationnement
- 1 AUA extension de l'activité
- 2 AU extension de l'urbanisation après modification du PLU
- A secteur agricole
- NA BAti isolé en campagne
- NAi Extension de l'urbanisation en campagne
- NPL Zone naturelle de loisirs
- NPa Zone naturelle de protection stricte (zones humides) (sur la base du diagnostic environnemental réalisé par Hydro Concept (voir détail en annexes 7))
- Réserve pour service public „n° d'opération
- Voie existante avec marge de recul
- Repérage espaces boisés significatifs
- Espaces boisés à protéger, à créer ou à conserver
- Site archéologique et n°
- Bâtiment ou secteur soumis au permis de démolir et n°
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Secteur soumis aux risques d'inondation
- Chemins pédestres
- Droit de préemption urbain institué sur les zones U et AU par délibération du Conseil Municipal en date du 16/09/2010
- Périmètre de la ZAC de l'Abbaye en projet

SERVITUDES PUBLIQUES
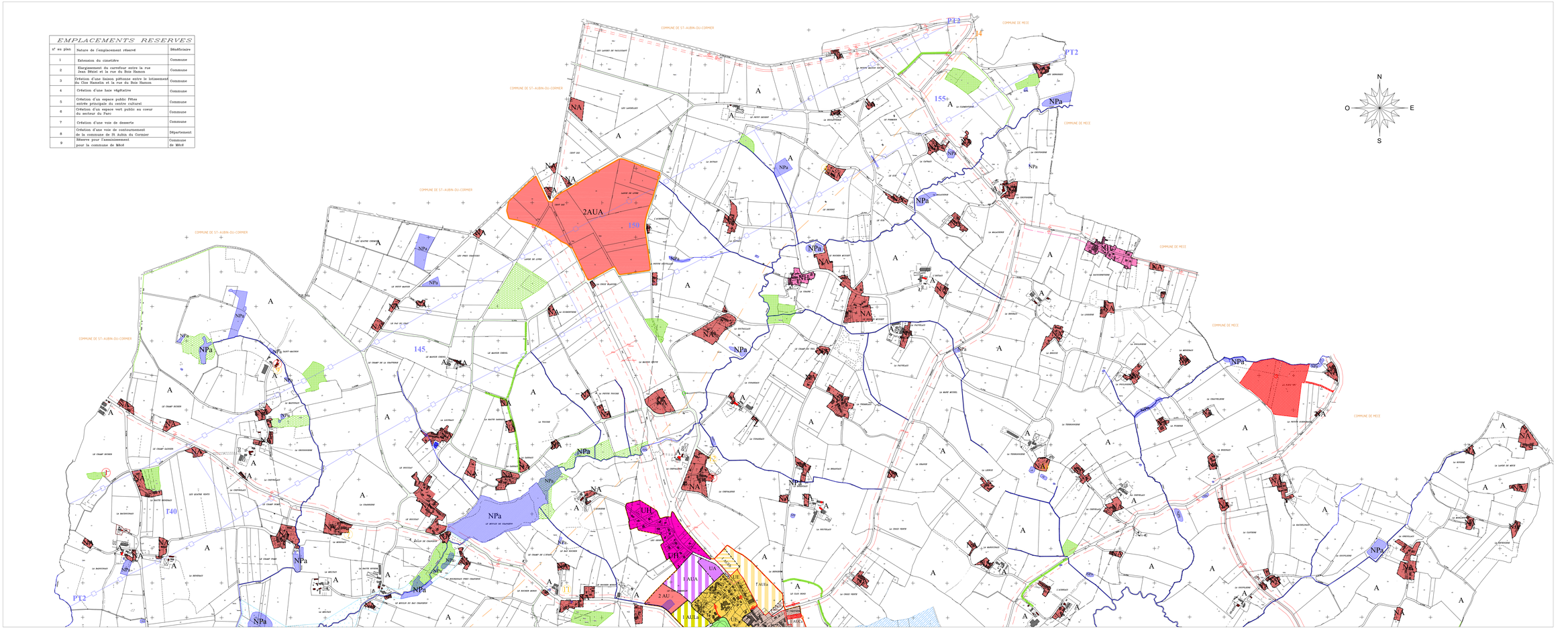
- A4 Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- AC1 Servitude de protection des monuments historiques
- AS1 Servitude liées aux périmètres de protection des eaux potables
- I4 Servitude relative aux canalisations électriques
- PT2 Servitude relative à la zone de dégagement des liaisons hertziennes (protection contre les obstacles)
- PT3 Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 Servitude aéronautique établie à l'extérieur des zones de dégagements
- A5 Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement